SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MASTER Urbanisme et aménagement | parcours Action locale et projets de territoire (APTER)

Urbanisme et aménagement

Niveau d'étude visé
BAC +5

Diplôme
Master (LMD)

Domaine(s) d'étude
Aménagement

Accessible en
Formation initiale, Formation continue, VAE

Établissements
Université Toulouse - Jean Jaurès

Présentation

Objectifs

Le Master APTER Action locale et Projets de Territoire s'inscrit dans les domaines du développement territorial rural et urbain, de l'aménagement, de l'urbanisme et de la planification. Il répond aux nouveaux défis posés aux territoires : meilleure intégration des pratiques et besoins des habitants, réchauffement climatique, complémentarité entre territoires urbains et ruraux, mutations des modèles économiques, plus grande justice sociale, place de la culture en faveur du bien vivre

Savoir-faire et compétences

* Production et partage de connaissances sur un territoire et la maîtrise des défis territoriaux contemporains
* L'élaboration des stratégie d'urbanisme, d'aménagement et de projet local favorisant le bien vivre territorial,
* L'ingénierie de projet : conduite, pilotage et animation de projet(s) de territoire
* La maîtrise des outils de communication orale, écrite, graphique (audio)visuelle pour des projets participatifs et vivants

Admission

Conditions d'admission

* Vous devez avoir validé un bac + 3 (180 ECTS) et devez déposerune demande d'admission sur la plateforme nationale Mon Master .
* **Pour les étudiant·e·s extra-européen·e·s** , la candidature s'effectue sur Études en France .
* **Par validation des acquis professionnels** (VA85) **ou de l'expérience** (VAE) : déposez votre demande auprès du service de la formation continue
* **Les étudiant·e·s de l'Université Toulouse - Jean Jaurès** ayant validéla première année de master sont autorisé·e·s à s'inscrire en 2e année du parcours correspondant sur l'application APO.WEB .
* **Pour les étudiant·e·s extra-européen·e·s** , la candidature s'effectue sur Études en France .
* **Par validation des acquis professionnels** (VA85) **ou de l'expérience** (VAE) : déposez votre demande auprès du service de la formation continue
* **Dans les autres cas : réorientation, changement d'université, reprise d'études, validation des études supérieures** (VES)

Formation(s) requise(s)

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle
Dernière mise à jour le 13 mars 2024

Cette formation est ouverte aux titulaires de laLicence mention Géographie et Aménagement | parcours APTER, ou d'une formation bac+3 équivalente dans les domaines en géographie-aménagement, environnement, sociologie, science politique, architecture, économie, génie civil, droit.

Et après...

Insertion professionnelle

* **Structures:**
collectivités, associations, coopératives, bureaux d'études, agence d'urbanisme, entreprises, organismes consulaires, laboratoire de recherche

* **Domaines d'intervention :**
transitions, participation citoyenne, urbanisme et planification, développement urbain, économie sociale et solidaire, culture, social, agriculture et alimentation, recherche (thèse).

* **Métiers :**
chargé·e de mission, urbaniste, chargé·e de développement (économique, culturel, social), animateur·trice local·e, chargé·e d'études, chef de projet (énergie renouvelable, petite ville de demain), consultant·e, doctorant·e

Contact(s)

Autres contacts

Contact scolarité

Haniifah HAIDAR | Secrétariat Master | haniifah.haidar@univ-tlse2.fr | 05 61 50 44 39

Annuaire du service de la Formation Continue

Infos pratiques

Lieu(x)

Toulouse

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle
Dernière mise à jour le 13 mars 2024

Programme

Organisation

UE 701 GE00701T Les dynamiques socio-territoriales et leurs métiers

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle
Dernière mise à jour le 13 mars 2024